solidarité ouvrière

Organe de l'Alliance syndicaliste

(Courant syndicaliste révolutionnaire et anarchosyndicaliste d'expression française)

TROISIEME ANNEE - NUMERO 24 | PRIX : 1 F — PUBLICATION MENSUELLE | AVRIL 1973

AVANT COMME APRÈS LES ÉLECTIONS

DÉVELOPPONS LE COMBAT SYNDICAL ET RÉVOLUTIONNAIRE

LES élections sont passées... Encore une fois, la voie parlementaire a échoué, et l'extrême gauche peut titrer : « Place à la lutte ! » Nous n'attendions pas de changement réel par cette consultation, mais nous devons penser à nos camarades qui se sont encore fait des illusions sur la « dynamique unitaire ». C'est maintenant que les choses sérieuses peuvent commencer..

DANS LA LUTTE...

Au soir même du 11 mars, Séguy et Maire déclaraient à la radio : « Maintenant le gouvernement et le patronat vont avoir affaire à nous. » Tous les deux réclamaient de la majorité parlementaire qu'elle tienne ses promesses de Provins. Naturellement, les représentants de la gauche au parlement ont déjà posé des questions dans ce sens... Maire semblait entrevoir de grandes luttes pour les mois à venir. Quand à Bergeron, il vaut mieux ne pas en parler, perdu qu'il est dans ses rêves « contractuels ».

Actions des confédérations ou pas, les militants syndicalistes-révolutionnaires et anarcho-syndicalistes seront dans les luttes pour obtenir notamment :

— l'augmentation uniforme des salaires et l'échelle mobile ;

— la retraite à soixante ans de suite ;

— le retour aux quarante heures immédiatement ;

Ce sont les bases minimales sur lesquelles nous pouvons opposer à la coalition patronat-Etat la coalition ouvrière (voir « Soli » numéros 15-16).

...DEVELOPPER LA CONSCIENCE SYNDICALISTE

A nous de montrer, à travers les luttes qui vont se développer, le rôle essentiel du syndicat.

Après l'échec de la voie parlementaire, les travailleurs ne peuvent plus faire confiance qu'à eux-mêmes. Le syndicat, seul groupement fondé sur un critère de classe, doit développer ses actions et sa dynamique dans l'optique d'une transformation radicale de la société. Cette transformation, nous ne l'attendons ni d'un sauveur suprême, ni des groupes, partis ou organisations qui par leur nature et leur pratique nient le critère de classe et l'internationalisme.

Les véritables victoires s'obtiennent dans les luttes quotidiennes, dans la venue au syndicalisme de nouvelles couches de travailleurs jusqu'alors inorganisés, dans la prise de conscience par les travailleurs que le syndicat doit être l'outil des transformations sociales.

LES DANGERS

A l'heure où nous écrivons ces lignes, deux déclarations significatives viennent d'être faites :

— à la réunion du comité central de l'U.D.R., on parle de reconnaissance de syndicats « représentatifs » auxquels les travailleurs pourraient manifester leur confiance... entendez par là la C.F.T. et autres « independents » ;

— lors d'une conférence de presse sur l'accord Berliet-Volvo, Halbeher déclare que « le syndicalisme doit s'orienter vers la défense du patrimoine national... ».

VIGILANCE

Devant les tentatives de diversion et de dénaturation du mouvement syndical, la vigilance est nécessaire. Car nous savons que le patronat dispose de moyens énormes pour implanter des faux syndicats à sa botte. Il faudra briser ses tentatives dans l'œuf, ce qui ne peut être obtenu que par un syndicalisme qui prenne vraiment conscience de ses possibilités émancipatrices, un syndicalisme vraiment révolutionnaire.

L'ARMÉE VUE PAR ELLE-MÊME

Le « Service d'information et de relations publiques des armées » vient de publier une anthologie de l'humour noir digne de figurer parmi les grands classiques, et intitulée : « La défense nationale en questions », « questions » étant au pluriel, les rédacteurs de la brochure ayant au moins le mérite de la lucidité. Le texte, divisé en quatre parties, est, justement, présenté sous forme de questions, cinquante-trois au total... Ce sont surtout les deux dernières parties qui ont retenu notre attention, car elles sont, de loin, les plus réussies : « Questions socio-politico-militaires » et « Le service national ». On y apprend des tas de choses, dans cette brochure.

Par exemple, qu'il est « parfaitement exact qu'au cours de l'histoire nombreux sont les exemples de certains Etats ayant utilisé leur force armée pour appuyer une politique d'agression ou de violence ». Et le texte cite, « en particulier » : l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord et la Chine en 1950 ; la pénétration de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam, au Cambodge, au Laos à partir de 1957 ; l'occupation du Thibet par la Chine en 1959 : l'occupation de Goa par l'Inde en 1961 ; l'intervention de l'armée rouge en Pologne et Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968; l'attaque de l'armée indienne contre le Pakistan oriental ; et enfin « tout dernièrement », l'invasion nord-vietnamienne au sud de la zone démilitarisée.

L'armée française en Indochine, en Algérie, et « tout dernièrement » au Tchad employait, elle, la persuasion. L'armée américaine au Vietnam aussi. L'armée et la police franquistes en Espagne, celles des colonels en Grèce, celles du gouvernement brésilien de même.

On apprend aussi que l'armée ne brise pas la personnalité ni ne conditionne l'individu, car il y a des opérations de sélection permettant de donner à chacun une affectation selon ses compétences ; la promotion sociale est « une préoccupation importante des armées, l'information dans les unités est largement ouverte et diversifiée » (mais la question n° 30 s'intitule : « Pourquoi interdit-on certaines publications dans les enceintes militaires ? »).

Maintenant si vous vous imaginez jusqu'ici que l'armée brisait des grèves, il vous faudra réviser votre opinion. Lorsque l'armée intervient « sur réquisition de l'autorité civile et dans des formes parfaitement co-

(*Suite page* 3)

Que cache la faillite du système monétaire international ?

Dans le dernier numéro de Solidarité Ouvrière, nous avons pu voir, sommairement peut-être, ce qu'il en était du fameux « système monétaire international » mis en place depuis la conférence de Bretton Woods en 1944.

Les conclusions auxquelles nous étions parvenus peuvent se résumer dans les termes suivants : d'une part, le S.M.I. comporte en tant que tel des contradictions — contradictions qui sont celles de la pagaille organisée —, d'autre part, le fonctionnement du S.M.I. est indissociable de la réalité de l'économie du bloc capitaliste atlantique. Dès lors, il nous reste à comprendre les motivations et la portée de la dernière dévaluation du dollar.

UN PEU D'HISTOIRE

Au sortir de la dernière guerre mondiale, l'état de délabrement économique des pays d'Europe placés depuis Yalta dans la zone d'influence U.S., allait conduire le patronat américain à s'engager dans une vaste politique « d'assistance », « assistance » sans laquelle la zone atlantique risquait de s'effriter sinon de disparaître. Cette politique de « nécessaire générosité » eut pour conséquence de modifier progressivement la situation initiale des forces économiques à l'intérieur du bloc atlantique. Parti en 1950 d'une position de domination quasi absolue, le patronat U.S. partage maintenant la puissance avec cinq pays du bloc atlantique : ce sont le Japon, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie. Si le produit national brut U.S. était, en 1950, plus de deux fois supérieur à celui de ces cinq pays associés (288 contre 117 milliards de dollars) il est aujourd'hui à égalité. Pour le commerce extérieur les Etats-Unis ont perdu la première place, cette année, au bénéfice de l'Allemagne ; voilà ce qui explique le rôle clé du mark dans les manipulations et les flux monétaires internationaux.

Toutefois, l'expansion de la production et des échanges dans le bloc atlantique n'explique pas entièrement la situation actuelle. Le patronat U.S. ne s'est pas contenté de « redresser » les économies placées sous son contrôle, il a aussi repris à son compte les politiques impérialistes des bourgeoisies assistées ; l'exemple du Vietnam est significatif à cet égard.

La conséquence de cette reprise en main de l'avenir politique des bourgeoisies atlantiques par le capital U.S. n'est autre que le déficit de la balance des paiements de ce dernier depuis 1960 et l'organisation de l'économie américaine pour la production d'armements.

Ainsi, l'on voit que le véritable problème de fond du bloc capitaliste atlantique commence par le constat de l'apparition de concurrents puissants pour la bourgeoisie U.S. — concurrence d'autant plus exacerbée qu'elle découle d'un phénomène de surproduction mondiale — et par l'inadaptation des structures économiques du « champion du monde libre » aux nouvelles conditions du commerce international.

QUESTIONS COMMERCIALES : GRANDE DISTRIBUTION DE BEQUILLES

Ainsi comme nous venons de le voir la question de fond posée à l'économie du bloc atlantique n'est rien de plus qu'une question de débouchés, et les maux que traverse le fameux S.M.I. ne font que traduire ce phénomène fondamental. D'ailleurs toute la politique économique extérieure menée par Nixon depuis 1971 a pour objectif premier l'ouverture de négociations internationales devant conduire à l'élimination par les concurrents des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, des subventions à l'exportation, sans pour autant remettre en question les barrières douanières qui protègent les trusts U.S. sur le marché intérieur. Cependant, attaquer de front le problème des barrières tarifaires et non tarifaires risquerait de placer les bourgeoisies du bloc atlantique devant des difficultés politiques qui ne manqueraient pas de faire traîner en longueur les négociations. Il valait mieux tourner les difficultés sur le terrain monétaire.

En effet, une attaque commerciale U.S. par le biais monétaire a l'avantage de faire d'une pierre deux coups :

— dégager les bourgeoisies du bloc atlantique de toute responsabilité lorsque les effets de la pénétration du surplus U.S. se manifesteront sur leurs marchés intérieurs ;

— s'en prendre au maillon le plus faible, pour ne pas dire inexistant, des politiques monétaires communes. Rappelons à cet égard l'exemple de la prétendue « Communauté économique européenne » dont l'existence ne s'est matérialisée que dans le seul secteur agricole (politique commune qui représente 4 % du produit ouest européen brut) alors que dans le domaine monétaire on a assisté jusqu'à présent à une série d'échecs cuisants (n'en déplaise à l'illustre Verner !).

EN GUISE DE CONCLUSIONS PROVISOIRES

La dernière dévaluation du dollar a été présentée par Nixon comme étant une mesure destinée à lever les « obstacles » qui s'opposent à l'écoulement du surplus U.S. sur le marché mondial ; ce qui devrait officiellement relancer le commerce U.S. encouragé par la fixation d'une nouvelle parité du dollar. D'où, on s'en serait douté, la propagande qui consiste à établir une relation entre le niveau des exportations, le chômage et les prix.

Pour ce qui est des prix, notons que la précédente dévaluation du dollar (décembre 1971) est loin d'avoir entraînée une baisse des prix intérieurs sur le marché U.S. Cela s'explique par l'état de dépendance de l'économie américaine vis-à-vis des matières premières et des produits énergétiques extérieurs.

Pour ce qui est du chômage aux Etats-Unis (environ 6 % de la population active) est-il utile de le rappeler qu'il dérive fondamentalement de la concentration économique et du développement de l'automation. De plus, produire pour accroître la surproduction actuelle dans le bloc atlantique ne manquerait pas de s'accompagner, comme en 1929, d'un accroissement spectaculaire du chômage. En d'autres termes, les travailleurs américains et ouest-européens se trouveraient placés encore une fois devant l'alternative suivante : soit la pénurie avec de 3 à 6 % de chômeurs, soit la suproduction avec au minimum 6 % de chômeurs... C'est là une des plus vieilles contradictions du mode de production capitaliste traditionnel.

Pour l'heure, la bataille économique U.S. engagée en direction des pays alliés du bloc atlantique ne fait que commencer. Elle ne prendra fin qu'avec la suppression des obstacles que constituent les frontières économiques, voire politiques, des pays alliés ; elle ne prendra fin qu'à partir du moment où « chacun des pays alliés sacrifiera un peu de son propre intérêt pour la cause de l'intérêt mondial », pour reprendre les termes de Nixon au Congrès. A l'heure du renforcement de la solidarité internationale du capital, les travailleurs doivent s'unir plus résolument par-delà les frontières nationales. Les luttes ouvrières qui s'en tiendraient au niveau national, outre qu'elles demeureraient inefficaces, vu le caractère international du développement des forces productives, reviendraient à soutenir en vain les bourgeoisies nationales retardataires, aujourd'hui appelées à disparaître par la simple logique du développement de l'économie du profit.

Loi Debré : LA RIPOSTE

La loi Debré réformant le service militaire, votée à l'Assemblée nationale il y a deux ans presqu'à l'unanimité (excepté Rocard qui a voté contre et le groupe communiste qui s'est abstenu), est entrée en vigueur le 1er janvier 1973.

Elle prévoit : l'encasernement dès l'âge de dix-neuf ans ;

— la suppression de tout sursis à partir de vingt et un ans sauf pour les étudiants en médecine, en pharmacie, qui devront subir quatre mois supplémentaires de conditionnement et de répression militaires.

Elle a pour conséquence : de favoriser en faculté, les filiaires courtes ; vient s'ajouter à celle-ci, la création d'un diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G.) qui s'inscrit dans un processus général de « remise en ordre » et de « contrôle » des effectifs ;

— d'interrompre brutalement les études des jeunes qui, dans de nombreux cas, ne pourront plus les reprendre. Certains élèves des C.E.T., reçus au B.E.P. n'ont pas la possibilité d'entrer en 1re pour préparer un bac de technicien. Des élèves de terminale (bacca-

lauréat et brevet de techniciens supérieurs) n'ont pas la possibilité d'entreprendre un cycle d'études supérieures. Ils sont obligés (de par leur âge) de partir au service national avant la fin du cycle d'études entrepris.

Elle vise comme le dit le général Vanuxem, à prendre les jeunes plus tôt, quand leur esprit est « une cire molle, plus malléable » sur laquelle il est facile d'imprimer ce que l'on veut.

La riposte des lycéens :

Les événements ont prouvé que le calcul de Debré et de ses généraux est totalement faux car par leurs actions, les lycéens et les étudiants ont montré qu'il serait difficile de les « mouler » à l'idéologie traditionnelle, patriotarde et autoritaire de l'armée.

Dès mardi 20 mars, de nombreux lycées à Paris et en province étaient en grève. Par exemple, dans un lycée de la banlieue parisienne, la décision de grève a été prise en assemblée générale qui s'est renouvelée tous les jours pour décider de la reconduction.

Dans la région parisienne des manifestations locales ont été organisées du 21 au 23. Le jeudi 22 mars, journée de grève nationale pour les enseignants, une manifestation centrale à Paris a réuni 80 000 étudiants, lycéens, enseignants, malgré :

— **l'interdiction** et les menaces de la Préfecture ;

— **une concession ridicule** de Fontanet (ministre de l'Education nationale), qui dans un « esprit de conciliation » proposait d'acorder, pour cette année, des sursis d'un an dans certains cas particuliers ;

— la manifestation de la veille qui avait tenté de briser l'unité du mouvement.

Les revendications

1° la suppression du D.E.U.G.

2° le rétablissement et l'extension des sursis : c'est-à-dire la possibilité pour tous les jeunes (étudiants ou travailleurs) de choisir leur date d'incorporation.

La poursuite de l'action a débouché sur la grande manifestation du 2 avril, qui bénéficiait du soutien des organisations syndicales. Elle a rassemblé une centaine de milliers de personnes.

Une si « belle loi «, approuvée par tant de « braves députés » ne convient donc pas à l'imemnse majorité de ceux qu'elle concerne. L'échec du système « parlementaire et démocratique » est prouvé une fois de plus. La **force de la loi** ne réside plus aujourd'hui que dans **les forces de police** chargées de réprimer ceux qui refusent de s'y soumettre.

réalités quotidiennes
écho des luttes ouvrières

LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE ET LA POLLUTION

LES centrales et les usines utilisant l'énergie nucléaire sont au centre de la lutte écologique. Il est important que les travailleurs de l'énergie nucléaire eux-mêmes se penchent sur le problème, d'une part parce qu'ils sont souvent les mieux placés pour apprécier la réalité des dangers, et d'autre part parce que le patronat et l'Etat se livrent souvent à un chantage au chômage quand on revendique des solutions sérieuses.

C'est pourquoi — sans en approuver complètement le contenu — nous avons extrait la résolution suivante adoptée par le dernier congrès de l'Union nationale des syndicats de l'énergie nucléaire et des industries connexes C.G.T.-F.O.

« Les dangers de la pollution sont aujourd'hui ressentis de façon intense et parfois excessive par une opinion publique inquiète et mal informée.

Les travailleurs ne peuvent ignorer les pollutions dont leur entreprise serait la source et ils ne peuvent accepter le chantage au chômage qui sert au patronat à refuser les actions nécessaires.

Le mouvement syndical doit trouver là une extension de son rôle d'éducation, de vigilance et éventuellement de contrôle. Il appartient donc aux syndicalistes de revendiquer la mise en place de moyens de contrôle efficaces. En outre, la mise en œuvre de ces moyens doit pouvoir être provoquée à leur initiative. Ils rechercheront auprès de leurs instances fédérales, confédérales et internationales, l'assistance technique et économique nécessaire à la réalisation de cette mission.

Un choix raisonné entre l'arrêt de la croissance, l'expansion à tout prix, ou une croissance équilibrée et contrôlée exige un effort préalable de recherche scientifique portant sur les moyens de prévoir et d'orienter le développement technique et économique.

En particulier le C.E.A. (1) ne doit plus servir de bouc émissaire en restant devant l'opinion publique le sym-

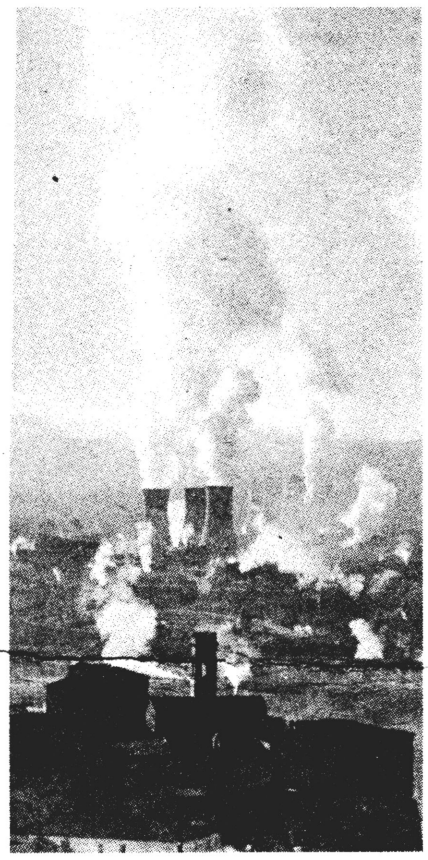

bole d'une pollution radioactive, mais au contraire contribuer davantage, par son vaste potentiel humain et matériel, à une véritable connaissance scientifique de l'action de l'homme sur la nature. »

(1) Commissariat à l'énergie atomique.

Clermont-Ferrand

GRÈVE DU GROUPE CENTRE-AUVERGNE

CINQ sociétés de promotion et de gestion sont regroupées à Clermont-Ferrand sous le pouvoir d'un seul patron, M. Belin, vice-président de la Fédération nationale des constructeurs promoteurs. Les soixante-dix salariés et leur section syndicale (C.F.D.T.) pensaient aussi grouper leurs intérêts par la désignation d'un délégué syndical au niveau du groupe Centre-Auvergne. Les patrons centralisent l'autorité, les actions, etc. en une seule main et refusent aux salariés celui de grouper leurs revendications par l'intermédiaire d'un seul représentant. Les tribunaux ont refusé à la section son représentant syndical et son comité d'entreprise, chacune des sociétés groupant moins de cinquante salariés. En plus, pour défendre leurs intérêts, les promoteurs, agents immobiliers, administrateurs de biens, ont créé leur « syndicat », le C.R.P.I. (Centre régional des professions immobilières). Ils prennent des accords intersyndicaux comme : « Interdire l'embauche du personnel employé chez des confrères » (à Centre-Auvergne, de nombreuses lettres d'embauche mentionnent la clause de non-concurrence pour un salaire équivalent au S.M.I.C.).

LA RIPOSTE

Devant de tels fait, le mercredi 7 février, après que la direction a refusé catégoriquement de les recevoir, 20 % des salariés se sont mis en grève pour les revendications suivantes :

— Désignation d'un délégué syndical ;
— 1 000 francs nets à l'embauche ;
— Incorporation de la prime d'assiduité de 40 francs au salaire de base ;
— Revalorisation égale pour tous les salaires inférieurs à 2 000 francs par mois ;
— Egalité pour tout le personnel des différentes sociétés ;
— Rétablissement de la prime de vacances.

Ces revendications sont modérées face au rapport chiffre d'affaires/masse salariale. Avec 35 millions de dépenses engagées pour quatre cents appartements livrés par an, le groupe Centre-Auvergne encaisse des honoraires de 5 millions. Malgré ses revenus, Belin exploite ses salariés avec des rémunérations très basses (25 % du personnel non cadre ne gagne pas 1 000 francs par mois) et il table sur la vitesse de rotation du personnel (depuis 1972, 20 % de l'effectif a démissionné).

UN AUTRE ASPECT DE LA LUTTE

La direction refuse toute discussion. M. Belin montre par cette attitude rigide que l'esprit social qu'il prônait n'était que du vent. Les employés en grève doivent avoir le soutien de chacun pour faire aboutir leurs revendications. **Si leurs revendications immédiates portent sur leurs conditions de vie, elles touchent également à la conception même de l'urbanisme qui préoccupe de plus en plus la population. Devant le développement sauvage de nos villes, la médiocrité, voire le danger, des constructions dites nouvelles, la spéculation sur les sols, la hausse des loyers, chacun cherche les responsabilités de cette situation désastreuse. A Clermont-Ferrand, le contexte des grands ensembles (Arverne, Pariou, Galaxie, Z.U.P. La Plaine, Ville Nouvelle, Croix de Neyrat, Muraille de Chine...) est détesté parce que nous sommes conditionnés par des collectifs-prisons. L'uniformité et l'aspect concentrationnaire des constructions sont une désurbanisation qui confisque notre liberté, nous détruit notre environnement et nous déshumanise.**

Ceux qui doivent participer aux décisions (urbanistes, sociologues, utilisateurs, ouvriers du bâtiment) et donner un équilibre écologique aux villes se font confisquer la parole par une poignée de spéculateurs, par des architectes (comme le très socialiste Arnaud) et par une maffia de notables (comme le sénateur maire Monpied) qui ont trouvé dans le logement un lieu privilégié pour la rentabilité de leurs capitaux. Leur avidité est telle qu'ils ne veulent même pas assurer aux employés du bâtiment des conditions de vie décentes.

Affirmons notre solidarité avec les travailleurs de Centre-Auvergne. Première négociation sans résultat. Soutien financier au C.C.P. 1636 08 Clermont-Ferrand (Syndicat du bâtiment et du bois), avec mention : « Soutien Centre-Auvergne ».

L'armée vue par elle même... (Suite de la page 1)

difiées », cela ne vise pas à briser des grèves (c'est mal vu) mais « simplement pour assurer comme dans le cas de catastrophes naturelles, sa vocation de protection... » Un conseil, ne prenez pas l'avion quand l'armée vous « protège ».

Nous avons vu que l'armée était soucieuse d'assurer la promotion sociale et l'information. L'un des premiers moyens consiste à interdire certaines publications dans les enceintes militaires. L'argument se réduit à ceci : « qui accepte de recevoir chez lui un individu qui vient pour l'insulter ? ». En conséquence de quoi on conclut : « cette interdiction n'est donc pas une limitation de la liberté d'information, d'opinion ou de pensée », à condition de ne penser, d'avoir des opinions, ou de ne s'informer qu'à l'extérieur des enceintes militaires : « Les militaires ont toute latitude pour lire ce qui leur plaît en dehors des enceintes militaires ». Bidasses, quand vous voudrez penser, demandez une permission...

Au Tchad, l'armée française n'est pas motivée par une politique de violence : « en réponse à une demande du gouvernement tchadien » les troupes françaises « aidèrent les forces de sécurité tchadiennes à maintenir l'ordre intérieur et préserver l'intégrité territoriale de la République tchadienne » à laquelle la France est unie « par tant de liens ». Cela dit, la France, troisième fournisseur d'armes du monde, continue de livrer des armes à la Libye (et des plus modernes) qui, elle, continue de les livrer aux « rebelles », ce qui fait que l'intervention française qui est paraît-il limitée dans le temps peut durer encore longtemps. Les affaires marchent bien...

Pour ce qui est du service national, ne vous imaginez pas que c'est du temps perdu (question 40). D'abord, « le fait de passer un certain temps sous les drapeaux sans rémunération professionnelle n'est une suprise pour personne. Chacun peut donc prendre ses dispositions en conséquence ». Tenez-vous le pour dit. Ensuite, vous pourrez faire l'apprentissage des responsabilités, apprendre un métier, former votre personnalité. « Encore faut-il le vouloir. Chacun a le droit de perdre le temps dont il pourrait disposer faute de volonté ou d'organisation. Un usager des transports en commun est parfaitement libre de choisir entre passer deux heures par jour à regarder voler les mouches ou lire deux livres par semaine ».

Pour ce qui est du problème d'actualité, les sursis, qu'est-il dit ? « On ne pouvait prétendre rajeunir le contingent et concevoir qu'une partie importante de celui-ci fût composé de sursitaires. La présence d'un nombre important de sursitaires dans les contingents ne permettait pas une osmose normale ». Par ailleurs, de nombreux sursitaires étant mariés, cela créait « des problèmes familiaux délicats ». En conséquence, on supprime les sursis. Mais rassurez-vous, la suppression des sursis n'empêchera pas les étudiants de poursuivre leurs études : en effet, il est prévu des reports d'incorporation pour les candidats aux grandes écoles, les médecins, pharmaciens et dentistes (où il y a comme par hasard peu de fils de prolétaires) et pour les titulaires de diplômes permettant d'effectuer le service dans des postes scientifiques des armées ou l'aide technique à la coopération.

« La cohésion entre jeunes du même âge se fera ainsi plus facilement »...

A part ça, l'armée ne fait pas de politique...

informations internationales

NAMIBIE :

LA GREVE DES TRAVAILLEURS OVAMBOS

LES informations que nous présentons ce mois sur la grève des travailleurs Ovambos datent du mois de février. Nous attendons d'autres informations, mais nous pensons que nos lecteurs seront intéressés par ces luttes dans des pays peu ou mal connus du Tiers Monde.

Cette grève est révélatrice des réalités du système d'apartheid, dans une région où la souveraineté de l'Etat sud-africain est mise en cause. Cette action historique possède une signification d'une importance qui ne peut être comparée qu'à celle du massacre de Sharpeville (Afrique du Sud, 1960).

En dépit des lois interdisant toute grève, en dépit du refus de faire bénéficier les Noirs des droits syndicaux et malgré la répression exercée par un Etat policier, une grève des travailleurs Ovambos paralyse depuis décembre l'ensemble de la Namibie.

Dans les principaux centres industriels, y compris Windhoek et Walvis Bay, des milliers de travailleurs ont abandonné leur poste dans les mines, les transports, les pêcheries, et le secteur tertiaire, afin de paralyser la vie industrielle et commerciale du pays. Treize mille travailleurs environ ont quitté leur travail et ont entrepris de regagner leur domicile, dans l'Ovamboland, au nord du pays.

Ils protestent ainsi contre le système des contrats de travail actuellement en vigueur qui leur refuse l'accès au marché de l'emploi. Il leur est en effet interdit de quitter leur lieu de naissance sans posséder un contrat de travail et, lorsque celui-ci leur est accordé, il leur impose un lieu de travail et un employeur déterminés par l'administration. Une fois ce contrat signé, il leur est interdit de quitter leur employeur, pour quelque raison que ce soit, tant qu'il n'est pas arrivé à son terme, lequel correspond le plus souvent à une période de douze à dix-huit mois. Le travailleur moyen reçoit environ 50 francs par mois !

Profits considérables

Toutes les entreprises installées en Namibie ont une marge bénéficiaire considérable et, dans l'industrie minière par exemple, des bénéfices annuels de l'ordre de 30 % sont chose commune.

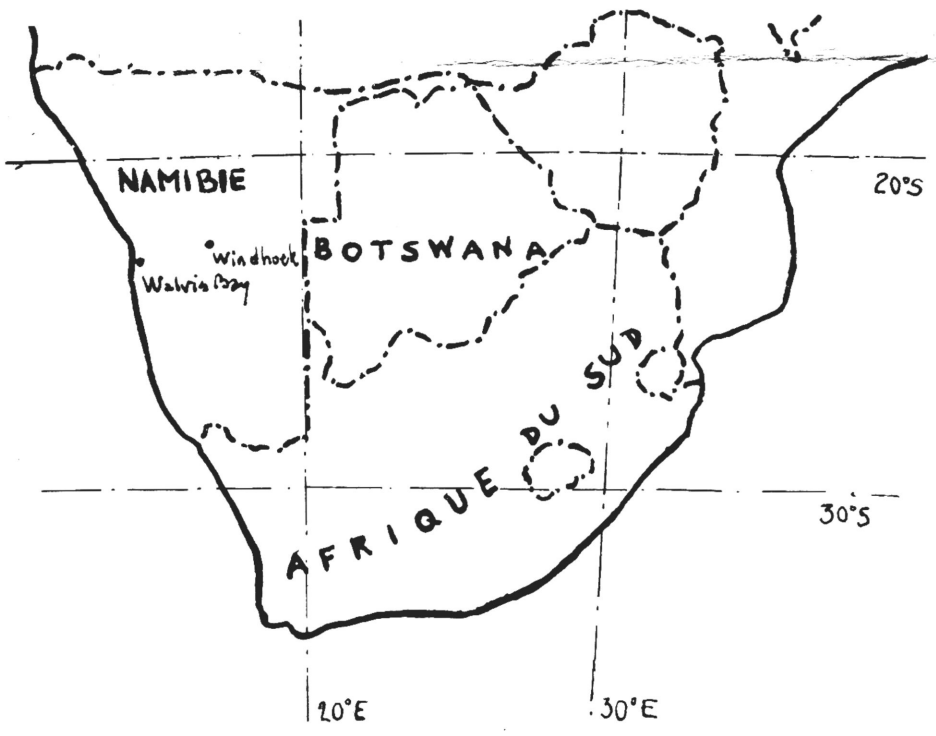

Le régime sud-africain a tenté de briser la grève en utilisant les enfants blancs d'âge scolaire pour décharger les trains, ramasser les ordures et effectuer les tâches généralement réservées aux travailleurs Ovambos. La direction des mines a tenté de continuer à exploiter plus de 30 % de l'économie dépendant de ce secteur. L'Afrique du Sud a dépêché des centaines de policiers afin de protéger les briseurs de grève et éviter que le conflit ne se généralise.

Le capitalisme est donc prêt à tout pour protéger ses intérêts.

Quelques remarques importantes

L'Etat sud-africain et les capitalistes ne peuvent cette fois utiliser leur argument « agitation d'origine étrangère », et, d'autre part, il est cette fois confronté directement aux travailleurs.

Des tracts appelant à la grève sont apparus dans tout le pays et des usines situées à plusieurs centaines de kilomètres se sont trouvées également touchées. Ce qui prouverait une organisation, mais nul n'a pu avoir de véritables informations.

Perspectives

A la suite de cette grève, l'Afrique du Sud promet maintenant de mettre fin au système des contrats. La sincérité de cette promesse est évidemment très douteuse, car le système sera probablement réinstauré sous une autre forme...

Le courage et la valeur des travailleurs namibiens sont un exemple pour les syndicalistes du monde entier.

Japon :

La police perquisitionne chez des militants libertaires

Nos camarades du « Libertaire » japonais nous informent des faits suivants :

Le matin du 26 décembre 1972 des perquisitions ont eu lieu chez une quinzaine de militants dans les départements de Tokyo, Chiba, Saitama et Kanagawa. C'est la première fois que cela se produit depuis que nos camarades ont commencé la publication de leur revue, il y a trois ans. Ils sont suspects d'infraction aux règles sur les explosifs, ceci à la suite de l'explosion qui a eu lieu dans le Bureau gouvernemental de Hokkaido en septembre 1971. Ces perquisitions faisaient suite à l'arrestation d'un camarade au milieu de décembre.

Nos camarades n'ont rigoureusement rien à voir avec cette explosion (elle a eu lieu en Hokkaido, à plus de huit cents kilomètres de Tokyo). Ils supposent que la police prend prétexte de cette affaire pour inquiéter nos camardes, soit pour grossir l'affaire, soit pour se renseigner sur l'influence actuelle du mouvement libertaire au Japon.

DES ANARCHISTES EN U.R.S.S.

AU dernier congrès annuel des anciens prisonniers sionistes (une organisation de juifs russes en Israël), qui s'est tenu dans une localité voisine de Tel-Aviv, à côté des habituels discours d'un anticommunisme simpliste des leaders de l'Etat d'Israël et du mouvement sioniste, il s'est élevé une voix contestatrice.

Contre la politique autoritaire et réactionnaire du « boycott » des Etats, une ancienne prisonnière russe, Mme Tevy Weinberger, a préconisé comme unique moyen valable de lutte **l'action directe** à l'intérieur de la Russie. Evidemment, sa proposition a été considérée comme une provocation par les bureaucrates sionistes qui ont cherché à la faire taire.

Interrogée par un journaliste, Mme Weinberger a confirmé avoir appris la méthode d'action directe des anarchistes dans les camps de prisonniers de l'U.R.S.S.

« Les prisonniers anarchistes en Russie, a-t-elle dit textuellement, se réunissent et luttent pour affirmer leurs idées et changer le système.

» J'ai rencontré dans les camps de concentration des trotskistes, des socialistes et des anarchistes de tous les âges, jeunes étudiantes et grand-mères, qui étaient reléguées là depuis avant Staline... »

Cette dernière affirmation est presque incroyable. Il semble impossible que des êtres humains puissent avoir survécu pendant plus de cinquante ans dans les camps soviétiques ! Il reste en tout cas cette confirmation que l'anarchisme est toujours en vie sur la terre de Bakounine et de Kropotkine, puisque de jeunes anarchistes sont encore incarcérés. Malgré les tragiques massacres dont il a été victime, le mouvement anarchiste russe continue à vivre et par-dessus tout à lutter dans la clandestinité imposée par la dictature bolchevik.

Les informations qui le concernent sont rares et fragmentaires, mais elles confirment que la « semence » de l'anarchisme ne peut même pas être enterrée par l'Etat le plus tyrannique ni la police la plus puissante.

d'après « Rivista anarchica »
Milan.

NOUS AVONS EN LIBRAIRIE :

« L'Unique et sa Propriété » de Max Stirner	25 F
« Œuvres », tome I de Bakounine	25 F
« Déclaration des droits de la nature » de Claude-Marie Vadrot	28 F
« La peine de mort » de Elisée Reclus	3 F
« Anarcho-syndicalisme » (Eléments, 1) de l'Alliance Syndicaliste	2 F

CHEZ SPARTACUS :

« Anarchisme et marxisme en Russie » de Arthur Lehning	7 F
« L'Anarchisme aujourd'hui » de Jean Barrué	12 F
« Lénine et les syndicats » de Saloman Schwarz	6 F
« Les Anarchistes russes et les Soviets », textes de Rocker, Archinov, Valevsky, Yartchouk, Makhno	7,50 F

Permanence région parisienne : tous les mardis de 19 h 30 à 22 heures, 21 rue Jean-Robert, Paris-18e - métro Marx-Dormoy.

★

Permanence de Bordeaux : 7 rue du Muguet, tous les samedis de 15 à 17 heures.

★

Groupe de Lyon : écrire au journal.

★

Pour la Suisse : B.P. 44, Les Eaux-Vives, Genève.

★

Correspondance pour le journal : B.P. 31, Saint-Cyr-l'Ecole (78).

★

Abonnement : un an : 10 F - Abonnement de diffusion, un an, 5 exemplaires par mois : 45 F ; 10 exemplaires : 90 F ; 20 exemplaires : 175 F.

★

Verser les fonds à : **Claudine TOUBLET, C. C. P. 7 297-72 PARIS.**

Directeur de la publication : GEORGES YVERNEL
Imprimerie N.P.P., Paris-20e